



BIG BAZAR SYSTEM

Laurence LEJEUNE

Géomètre Expert Juré

VIROINVAL, 7ÈME DIVISION / NISMES Jean-Louis COUDINEUR

Section A



PLAN DE MESURAGE D'UNE PARTIE DE

LA PARCELLE CADASTRÉE N° 965 A

APPARTENANT À MADAME [REDACTED]

Superficie mesurée : 01 are 97 ca (sous liseré jaune)
Polygone # 1-2-3-4-5-6-7-8-9-1#

REMARQUES :

1. Deux nouvelles bornes ont été placées aux points 7 et 8.
2. Le long des points 1-9, se situent un passage et escaliers donnant accès aux jardins arrières.
Ce passage est à l'usage de Madame [REDACTED] propriétaire du reste de la parcelle 965 A5 et de Monsieur [REDACTED], futur propriétaire de la partie mesurée faisant l'objet du plan.
3. Les limites extérieures n'ont fait l'objet d'aucun bornage contradictoire. Elles représentent les limites telles qu'elles sont présentes sur le terrain.

Levé et dressé par la Géomètre Expert Juré Laurence LEJEUNE, légalement admise et assermentée par devant le Tribunal de Première Instance séant à Arlon.

Tontelange, le 13 octobre 1998.

Enregistré à COUVIN le 10/01/1999
Vol : 87 Fol : 27 Case : 7 Reçu : [Signature]
L'Inspecteur Principal
A. FOUAERT

